Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 03.06.2020
Numéro de publication: HR02-1004902285
Canton: GE

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation The Nielsen Company (Europe) Sàrl, Lancy

The Nielsen Company (Europe) Sàrl
avenue des Morgines 12
1213 Petit-Lancy

The Nielsen Company (Europe) Sàrl, à Lancy, CHE-115.865.564 (FOSC du 09.03.2020, p. 0/1004848200). Nouveaux statuts du 13.05.2020. Nouveau but: prendre des décisions clés en matière de leadership entrepreneurial, à savoir déterminer la stratégie (produits, services, acquisitions, désinvestissements, partenariats, fixation des prix, définition de la structure organisationnelle du groupe, définition de méthodes de travail opérationnelles standard, externalisation, délocalisation ou quasi-délocalisation), gérer les relations avec les clients de plusieurs pays, fixer des objectifs opérationnels et financiers; contrôler et gérer les performances de l'entreprise, évaluer les nouvelles initiatives, diriger la gestion du changement, coordonner les activités commerciales internationales, fournir des services de ressources humaines, de finances, de gestion et d'affectation centralisées des coûts et d'autres services de soutien pour les centres et les activités bénéficiant au groupe The Nielsen Company au niveau d'une zone (c'est à dire le regroupement de certains pays en fonction de la géographie, des similitudes du marché, etc.), au niveau régional et/ou mondial afin de centraliser la gestion et la répartition des coûts; coordination et également vente au siège des clients internationaux des services typiques de Nielsen tels que des informations sur les études de marché, l'analyse de faisabilité du lancement de nouveaux produits, des services de conseil analytique. (cf. statuts pour but complet). Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Radiation de la mention relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption.
Registre journalier no 8577 du 28.05.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 47, Date: 09.03.2020
Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève